

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN SIÈGE EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE CE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2020 PAR VOIE DE VIDÉOCONFÉRENCE.

Sont présents via vidéoconférence : MM. André Paradis, Réal Côté et Jules Bouchard de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, MM. Pascal Cloutier et Luc Simard de la MRC de Maria-Chapdelaine et MM. Luc Gibbons et Yanick Baillargeon de la MRC du Domaine-du-Roy. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence : M. Guy Ouellet, directeur général et M. Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur André Paradis, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance extraordinaire à 13 h 30.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur André Paradis valide auprès des membres du conseil d'administration la réception de l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire. Il est signifié par tous que l'avis leur a été acheminé et qu'il respecte le délai prescrit.

Résolution 2020-04-2217

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Paradis fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Plans d'opération
 - 4.1 Octroi de mandat – Appel d'offres pour contrat de transport de certaines matières à l'écocentre d'Hébertville
 - 4.2 Octroi de mandat – Appel d'offres pour contrat de service pour diverses opérations à l'écocentre d'Hébertville
 - 4.3 Octroi de mandat – Appel d'offres pour contrat de service pour diverses opérations à l'écocentre de Saint-Félicien
 - 4.4 Octroi de mandat – Appel d'offres pour contrat de transport pour certaines matières à l'écocentre de Saint-Félicien
 - 4.5 Autorisation - Demande de la MRC de Maria-Chapdelaine pour la gestion d'un mini-écocentre à Saint-Ludger-de-Milot
 - 4.6 Octroi de mandat – Service d'assistance d'une firme spécialisée pour travaux de construction
 - 4.7 Octroi de mandat – Achat de produit chimique pour le lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station
 - 4.8 Évaluation de rendement – Contrat des analyses de laboratoire au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station
5. Ressources humaines
 - 5.1 Adoption des recommandations de la direction générale
6. Communications, programmes et services
 - 6.1 Acceptation du budget trimestriel des communications d'avril à juin 2020
7. Finances
 - 7.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de janvier 2020
 - 7.2 Approbation de la liste des engagements du mois de janvier 2020 du directeur général

- 7.3 Approbation de la liste des engagements du mois de janvier 2020 du directeur général adjoint
 - 7.4 Approbation de la liste des déboursés du mois de février 2020
 - 7.5 Approbation de la liste des engagements du mois de février 2020 du directeur général
 - 7.6 Approbation de la liste des engagements du mois de février 2020 du directeur général adjoint
8. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

4. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2020-04-2218

4.1 OCTROI DE MANDAT – APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT DE TRANSPORT DE CERTAINES MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE D'HÉBERTVILLE

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin de procéder au transport de certaines matières à l'écocentre d'Hébertville;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des propositions à trois entreprises spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût / Option A (incluant les taxes)	Coût / Option B (incluant les taxes)
Transport Sanitaire Fortin enr.	Alma	71 120,70 \$	75 992,80 \$
Excavation Grandmont inc.	Saint-Gédéon	----	120 120,13 \$
Centrem inc.	Chicoutimi	----	111 709,14 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Transport Sanitaire Fortin Enr. d'Alma;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le contrat de transport de certaines matières à l'écocentre d'Hébertville à Transport Sanitaire Fortin enr. pour un montant de 71 120,70 \$ incluant les taxes applicables, et ce, pour l'option A. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020.

4.2 OCTROI DE MANDAT – APPEL D’OFFRES POUR LE CONTRAT DE SERVICE POUR DIVERSES OPÉRATIONS À L’ÉCOCENTRE D’HÉBERTVILLE

Ce point est reporté au prochain conseil d’administration.

Résolution 2020-04-2219

4.3 OCTROI DE MANDAT – APPEL D’OFFRES POUR LE CONTRAT DE SERVICE POUR DIVERSES OPÉRATIONS À L’ÉCOCENTRE DE SAINT-FÉLICIEN

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise pour le contrat de service pour diverses opérations à l’écocentre de Saint-Félicien;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des propositions à trois entreprises spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Machinerie Tremblay et Potvin	Saint-Félicien	70 847,60 \$
Felco enr.	Saint-Félicien	91 382,13 \$
Aviation R & L	Saint-Félicien	N’a pas soumissionné

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Machinerie Tremblay et Potvin de Saint-Félicien ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D’octroyer le mandat pour le contrat de service pour diverses opérations à l’écocentre de Saint-Félicien à Machinerie Tremblay et Potvin pour un montant de 70 847,60 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020.

Résolution 2020-04-2220

4.4 OCTROI DE MANDAT – APPEL D’OFFRES POUR LE CONTRAT DE TRANSPORT POUR CERTAINES MATIÈRES À L’ÉCOCENTRE DE SAINT-FÉLICIEN

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise afin de procéder au transport de certaines matières à l’écocentre de Saint-Félicien;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des propositions par appel d’offres public et que trois entreprises spécialisées ont déposé une soumission;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Entreprises Jean Tremblay	Saint-Félicien	80 050,19 \$
Claveau & Fils	Jonquière	117 331,99 \$
Services Environnementaux Lac-Saint-Jean	Roberval	111 392,15 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Entreprises Jean Tremblay de Saint-Félicien ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le contrat de transport de certaines matières à l'écocentre de Saint-Félicien aux Entreprises Jean Tremblay pour un montant de 80 050,19 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020 et 2021.

Résolution 2020-04-2221

4.5 AUTORISATION – DEMANDE DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ POUR LA GESTION D'UN MINI-ÉCOCENTRE À SAINT-LUDGER-DE-MILOT

ATTENDU QUE depuis 2017, la Régie des matières résiduelles (RMR) opère déjà le mini-écocentre situé au nord de la municipalité de Girardville et destiné aux villégiateurs des TNO de ce secteur;

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine, fort de l'expérience vécue avec le mini-écocentre au nord de Girardville, souhaite aménager un second site de cette nature au nord de la municipalité de St-Ludger-de-Milot, soit sur le chemin des Passes-Dangereuses;

ATTENDU QU'une demande de la part de la MRC de Maria-Chapdelaine est adressée à la RMR pour l'opération du nouveau site;

ATTENDU QUE les frais d'exploitation dudit mini-écocentre soient assumés par la MRC de Maria-Chapdelaine ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à la gestion d'un éventuel mini-écocentre aménagé sur le chemin des Passes-Dangereuses au nord de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.

Résolution 2020-04-2222

4.6 OCTROI DE MANDAT – SERVICE D'ASSISTANCE D'UNE FIRME SPÉCIALISÉE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION

ATTENDU QUE dans les prochains mois, la Régie prévoit mettre en chantier deux plateformes de compostage, le recouvrement final et la construction d'une cellule d'enfouissement au lieu d'enfouissement technique (LET), l'agrandissement de la guérite à l'écocentre de Dolbeau-Mistassini et des travaux de drainage d'eau souterraine au lieu d'enfouissement technique (LET) de L'Ascension-de-Notre-Seigneur;

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une firme spécialisée qui pourra faire le suivi des chantiers et le lien entre la direction et les entrepreneurs aux chantiers afin de permettre un suivi adéquat de tous ces chantiers prévus durant l'été 2020;

ATTENDU QUE la firme retenue par la Régie pour son expérience en ce qui concerne le domaine du suivi de chantiers de construction et pour sa localisation à Alma est Gestion MO;

ATTENDU QUE la Régie a demandé un taux horaire ainsi qu'un prix au km pour les déplacements et que le taux soumis par cette firme pour tous les différents projets est de 50,00 \$/heure et de 0,45 \$/km (aucun déplacement ne sera facturé pour le secteur d'Alma et d'Hébertville-Station);

Chantier	Nombre d'heures de surveillance estimées	Nombre de kilomètres estimés	Coût
Plateforme de compostage de Dolbeau-Mistassini	200	4 250	11 912,50 \$
Plateforme de compostage d'Hébertville-Station	200	N/A	10 000,00 \$
Recouvrement final au LET d'Hébertville-Station	20	N/A	1 000,00 \$
Construction d'une cellule d'enfouissement au LET d'Hébertville-Station	20	N/A	1 000,00 \$
Agrandissement de la guérite à l'écocentre de Dolbeau-Mistassini	200	4 250	11 912,50 \$
Drainage d'eau souterraine au LET de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	80	816	4 367,20 \$

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

ATTENDU QUE le coût pour l'évaluation des travaux est de 46 210,98 \$ incluant les taxes applicables ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le service d'assistance d'une firme spécialisée pour différents travaux de construction à Gestion MO pour un montant 46 210,98 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises dans les budgets respectifs des différents projets : les sommes nécessaires à la réalisation de la plateforme de compostage de Dolbeau-Mistassini sont prises à même le budget des investissements et financées par le règlement d'emprunt, les sommes nécessaires à la réalisation de la plateforme de compostage d'Hébertville-Station sont prises à même la réserve financière pour les matières organiques, les sommes nécessaires à la réalisation de la construction d'une cellule d'enfouissement au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station sont prises à même la réserve financière pour la construction de cellules, les sommes nécessaires à la réalisation du recouvrement final au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station sont prises à même le budget des investissements financés par la provision des frais de fermeture du site et les sommes nécessaires à la réalisation du drainage d'eau souterraine au lieu d'enfouissement technique (LET) de L'Ascension-de-Notre-Seigneur et de l'agrandissement de la guérite à l'écocentre de Dolbeau-Mistassini sont prises à même le budget des investissements de 2020 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2020-04-2223

4.7 OCTROI DE MANDAT – ACHAT DE PRODUIT CHIMIQUE POUR LE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'achat de coagulant afin de permettre l'élimination des matières en suspension du lixiviat traité au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE ce produit possède une composition chimique unique pour chaque fournisseur;

ATTENDU QUE le fournisseur retenu par la Régie pour l'achat du produit de marque CLEARPAC 182 est ClearTech Industries situé à ville Saint-Laurent;

ATTENDU QUE le coût de vente dudit produit est de 2,39 \$/kg et que l'achat se fait en réservoir d'un mètre cube pesant 1 350 kg;

ATTENDU QUE la quantité estimée de CLEARPAC 182 est de 36 000 kg;

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat du produit chimique de marque CLEARPAC 182 pour le lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station auprès du fournisseur ClearTech Industries pour un montant de 98 924,49 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020.

Résolution 2020-04-2224

4.8 ÉVALUATION DE RENDEMENT – CONTRAT DES ANALYSES DE LABORATOIRE AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU'un rapport d'évaluation de rendement pour le contrat de service ayant comme objet d'analyser la qualité des eaux usées, des eaux de surface, des eaux souterraines, des eaux de lixiviation et des boues usées, octroyé en date du 13 mars 2019, a été envoyé à Eurofins Environex pour commentaires;

ATTENDU QUE la Régie rende une décision pour ladite évaluation de rendement jugée insatisfaisante pour cet entrepreneur;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à appliquer, pour les prochains contrats d'analyses de laboratoire au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, les dispositions décrites dans le processus d'évaluation de rendement en refusant toute soumission de la part de Eurofins Environex, au cours des deux années suivant cette évaluation de rendement insatisfaisante.

5. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2020-04-2225

5.1 ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête de harcèlement psychologique;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'entériner la recommandation de la direction générale et de procéder au congédiement des salariés portant les matricules numéro 6306 et 6348.

6. COMMUNICATIONS, PROGRAMMES ET SERVICES

Résolution 2020-04-2226

6.1 ACCEPTATION DU BUDGET TRIMESTRIEL DES COMMUNICATIONS D'AVRIL À JUIN 2020

ATTENDU QUE le budget trimestriel des communications pour le mois d'avril à juin 2020 doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour l'administration au montant de 14 000,00 \$;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour les opérations au montant de 13 675,00 \$;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour la sensibilisation et l'éducation au montant de 92 100,00 \$;

ATTENDU QUE les dépenses du comité des communications représentent une liste totalisant un montant final de 119 775,00 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'accepter le budget trimestriel des communications pour le mois d'avril à juin 2020 pour un montant total prévisionnel de 119 775,00 \$.

7. FINANCES

Résolution 2020-04-2227

7.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2020

RMR DU LAC-SAINT-JEAN

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN

1er au 31 janvier 2020

Sommaire des déboursés

NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE JANVIER	Chèques et paiements # 17 030 à 17 273		1 349 339,77 \$	p 1 à 25
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE JANVIER			764 313,34 \$	p 26 à 35
LISTE DES RETRAITS DE JANVIER	Hydro Québec de janvier		34 499,00 \$	p 36
Visa Desjardins	Frais de décembre	2020-01-30	17 978,73 \$	p 37 et 38
SSQ Société assurance vie Inc.	Assurances collectives de janvier	2020-01-16	11 849,24 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de transfert d'Alma	2020-01-03	2 615,28 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Normandin	2020-01-03	188,07 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2020-01-06	2 849,01 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2020-01-06	9 458,56 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre d'Hébertville	2020-01-09	300,71 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri de Roberval	2020-01-27	4 515,82 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Doibea-Mistassini	2020-01-29	920,52 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Doibea-Mistassini	2020-01-29	280,48 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Roberval	2020-01-30	1 017,35 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 2 JANVIER	Salaires période se terminant le 28 décembre		41 347,56 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 9 JANVIER	Salaires période se terminant le 4 janvier		41 942,71 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 16 JANVIER	Salaires période se terminant le 11 janvier		39 912,21 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 23 JANVIER	Salaires période se terminant le 18 janvier		45 264,27 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 30 JANVIER	Salaires période se terminant le 25 janvier		43 133,54 \$	
RREMQ PAYÉS LE 17 JANVIER	Remise de décembre		29 155,65 \$	
FTQ PAYÉS LE 10 JANVIER	Remise de décembre		820,00 \$	
CSN PAYÉS LE 10 JANVIER	Remise de décembre		160,00 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 20 JANVIER	Période du 1er au 15 janvier		51 030,28 \$	
			2 493 092,10 \$	

Sommaire des dépenses approuvées

Dépenses approuvées par le directeur général	15 857,57 \$	p 39
Dépenses approuvées par le directeur général adjoint	180 158,79 \$	p 40 à 45
Dépenses approuvées par résolution	2 475,23 \$	p 46

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de janvier 2020 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 493 092,10 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2020-04-2228

7.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JANVIER 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 15 857,57 \$ pour le mois de janvier 2020;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de janvier 2020 du directeur général.

Résolution 2020-04-2229

7.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JANVIER 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de janvier 2020 de 180 158,79 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de janvier 2020 du directeur général adjoint.

Résolution 2020-04-2230

7.4 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2020

RMR DU LAC-SAINT-JEAN

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN

1er au 29 février 2020

Sommaire des déboursés

NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHEQUES DE FÉVRIER	Chèques et paiements # 17 274 à 17 495		1 155 870,18 \$	p 1 à 25
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE FÉVRIER			602 718,19 \$	p 26 à 36
LISTE DES RETRAITS DE FÉVRIER	Hydro Québec de février		27 795,87 \$	p 37
Visa Desjardins	Frais de janvier	2020-02-28	6 981,71 \$	p 38
SSQ Société assurance vie Inc.	Assurances collectives de février	2020-02-17	14 734,23 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2020-02-06	3 482,44 \$	
Hydro Québec	Électricité unité de traitement des BFS	2020-02-10	206,32 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2020-02-13	9 757,68 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Saint-Félicien	2020-02-13	191,03 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri de Roberval	2020-02-26	5 013,67 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 6 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 1er janvier et élus de janvier		42 120,30 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 13 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 8 février		43 747,05 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 20 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 15 février		44 014,10 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 27 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 22 février		46 454,17 \$	
RREMQ PAYÉS LE 21 FÉVRIER	Remise de janvier		39 256,62 \$	
FTQ PAYÉS LE 1ER FÉVRIER	Remise de janvier		1 150,00 \$	
CSN PAYÉS LE 1ER FÉVRIER	Remise de janvier		200,00 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 1ER FÉVRIER	Période du 16 au 31 janvier		79 773,85 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 17 FÉVRIER	Période du 1er au 15 février		52 830,96 \$	
			2 176 308,37 \$	
Sommaire des dépenses approuvées	Dépenses approuvées par le directeur général		32 315,44 \$	p 39
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		111 598,62 \$	p 40 à 44
	Dépenses approuvées par résolution		3 560 454,12 \$	p 45

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de février 2020 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 176 308,37 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2020-04-2231

**7.5 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2020
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 32 315,44 \$ pour le mois de février 2020;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de février 2020 du directeur général.

Résolution 2020-04-2232

**7.6 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2020
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de février 2020 de 111 598,52 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de février 2020 du directeur général adjoint.

RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Résolution 2020-04-2233

8. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Pascal Cloutier, la séance est levée à 14 h 23.

André Paradis, président

Guy Ouellet, directeur général